

**Vous êtes attiré par les
professions du
bâtiment et la polyvalence ?
Vous souhaitez être au service
des Collectivités ...**



DEVENEZ AGENT DE MAINTENANCE—CAP Maintenance de Bâtiments de Collectivités

Objectifs :

Titre professionnel—Niveau 3

- Devenir un professionnel polyvalent du bâtiment
- Savoir diagnostiquer pour prévoir et réaliser les travaux nécessaires au maintien en bon état des bâtiments de collectivités
- Pouvoir agir sur le gros œuvre (maçonnerie), les structures mobiles (menuiseries, serrureries...), les réseaux et appareillages (plomberie, chauffage, électricité...), la décoration (peinture, revêtement...), l'environnement

Statuts—Pré-requis

- **Statuts:** Demandeurs d'emploi, Salariés, Contrat de Professionnalisation, CFP de Transition Professionnelle, CPF, auditeurs libres.
- **Pré-requis :**
savoir lire, écrire, parler français
Avoir minimum 18 ans
Répondre aux tests d'entrée et à l'entretien de motivation. (niveau collège minimum)
Aimer la polyvalence et l'autonomie dans le travail
- **Effectif Minimum :** 6 **Effectif maximum :** 16

Débouchés et Insertion

Débouchés : Maintenance dans les collectivités: les EHPAD, communes, écoles, associations, hôpitaux ...,

Perfectionnement : professionnels du bâtiment, auto-entrepreneurs,...

Insertion : Taux d'insertion global moyen à 6 mois : 80 %



Durée, Dates, Lieu et coût de l'action

Code Rome : I1203 - Maintenance des bâtiments et des locaux

Durée : 805h de formation en centre + 420h de stage en entreprise

Dates : du 29/09/2022 au 16/06/2023

Lieu : CFP La Futaie—Les Touches, 94 rue de la Charpenterie,
53410 PORT-BRILLET

Coût : Pour les demandeurs d'emploi : financé par le Conseil Régional des Pays de la Loire

Pour les autres statuts : 17.50€ / heure en centre

Pour obtenir un devis, un rendez-vous ou participer à une information collective, contactez-nous.

Présentation générale (problématique, intérêt)

L'agent de maintenance est un professionnel généraliste du bâtiment, compétent pour réaliser toutes les interventions simples, pour diagnostiquer, pour prévoir, pour réaliser et contrôler les travaux nécessaires au maintien en bon état des bâtiments de collectivités.

Programme de la formation (lien RNCP : <https://certificationprofessionnelle.fr/recherche/rncp/601>)

- **Assurer son rôle d'agent de maintenance dans un ERP Relationnelles** : Utiliser les techniques générales propres à cette fonction, Contribuer à la sécurité dans le cadre de la réglementation, Lire et dessiner un plan
- **Intervenir en maintenance sur les structures fixes** : Assurer la maintenance en maçonnerie, Intervenir sur les cloisons, Exécuter des travaux de remise en état, peinture, revêtements et vitreries
- **Intervenir en maintenance sur les structures mobiles** : Entretien du mobilier, Assurer la maintenance des menuiseries
- Assurer la maintenance des réseaux : Assurer la maintenance électrique, Assurer la maintenance en Installation Sanitaire et Thermique
- **Blocs d'apprentissages disciplinaires** : Mathématiques, physique, chimie, Histoire-Géographie, prévention sécurité et environnement, expression
- **Blocs d'apprentissages tertiaires** : Techniques de recherche d'emploi, utilisation des outils de bureautique, développement durable et préparation à la Certification

Modalités pédagogiques

- Alternance : présentiel et période en milieu professionnel.
- Atelier, plateaux techniques.
- Mises en situation professionnelle

Compétences professionnelles visées

Compétences techniques : diagnostiquer une panne sur une installation (éclairage, chauffage, sanitaires), contrôler une installation électrique, réparer ou remplacer les poignées, vitres, rails, de portes, fenêtres, vérifier et entretenir l'installation sanitaire, de chauffage central et de production d'eau chaude, préparer un support à enduire, appliquer des gammes de peintures, vernis, enduits ou laques, suivre l'état des stocks, définir des besoins en approvisionnement, préparer les commandes...Compétences relationnelles et organisationnelles

Responsable de l'action et intervenants

Responsable de l'action et formateur : Christophe CAURIER

Référent handicap/social/pédagogique : Christophe CAURIER

Evaluation des acquis

- Evaluations modulaires en cours de formation (livret scolaire académique)
- Entretiens individuels
- Entraînement au passage de l'examen
- Examen Education Nationale (écrit, oral, pratique)

Suivi et évaluation de l'action

Suivi : Emargement par demi-journée par le stagiaire et le formateur, attestation de stage, livret de suivi

Evaluation : Bilan écrit individuel, bilan oral collectif de fin de formation, Bilan à 6 mois après la fin de la formation

Catégories de l'action (au sens de l'article L6313-1 du code du travail)

Action d'adaptation et de développement des compétences des salariés - action de promotion professionnelle - action de conversion - action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances.

